

Atlas de la biodiversité communale de la commune de Senninghem (62)

Rapport d'étude



1 PRESENTATION DU DOSSIER

Objet et mission d'Ecosphère

Voir Introduction.

Maître d'ouvrage



Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale
Maison du Parc
24 rue principale
BP 22
F-62142 Le Wast
Dossier suivi par : Céline DUBREUIL
Tél. : 03 21 87 90 90
cdubreuil@parc-opale.fr

Bureau d'étude



ECOSPHERE
AGENCE NORD - Antenne Nord-Littoral
2 rue de la Trésorerie
62126 WIMILLE
Dossier suivi par : Arnaud BOULANGER
Tél. : 03 91 18 07 25
arnaud.boulangier@ecosphere.fr

Auteurs

Afin de mener à bien la mission, une équipe de 9 intervenants a été mise à disposition.

Missions		Intervenants
Supervision générale et contrôle qualité		Philippe CANNESSON (PC)
Coordination et rédaction		Arnaud BOULANGER (AB)
Inventaires et rédaction des parties correspondantes	Flore et des habitats	François CARON (FC)
	Insectes (Odonates, Lépidoptères)	Benoît DANTEN (BD)
	Amphibiens	François HUCHIN (FH)
	Oiseaux	Rachel LEFRAN (RL)
	Chauves-souris	Véronique LEPERCO (VL)
Support technique		Philippine MAGNIN (stagiaire)
SIG et cartographie		Charlotte DILIS

Contrôle qualité

Afin de produire un rapport de qualité, ce dernier a fait l'objet de contrôles en interne par Philippe CANNESSON.

Citation recommandée

ÉCOSPHÈRE, 2021. Atlas de la biodiversité communale de la commune de Seninghem (62) – rapport intermédiaire – Wimille.

Sommaire

1	PRESENTATION DU DOSSIER.....	2
2	INTRODUCTION	4
3	CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE.....	5
3.1	SITUATION HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE	5
3.2	CONTEXTE ECOLOGIQUE	6
3.2.1	Le Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale	6
3.2.2	Les Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (ou ZNIEFF)	6
3.2.3	Autres zonages.....	7
3.3	LES CONTINUITES ECOLOGIQUES	8
3.3.1	Les continuités écologiques à l'échelle supra-communale	8
3.3.2	Les continuités écologiques à l'échelle communale	8
3.3.3	Les obstacles et ruptures de corridor	8
4	SYNTHESE DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES.....	9
4.1	SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE DES HABITATS.....	9
4.2	SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE DES VEGETATIONS ET DE LA FLORE	9
4.3	SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE DE LA FAUNE	10
4.3.1	Les Amphibiens – Reptiles.....	10
4.3.2	Les Oiseaux.....	10
4.3.3	Les Mammifères.....	11
4.3.4	Les Insectes.....	11
5	AVANCEMENT DU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE.....	12

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Représentativité des habitats ARCH sur la commune	9
Tableau 2 :	Données bibliographiques des amphibiens à Seninghem depuis 2015.....	10
Tableau 3 :	Données bibliographiques des oiseaux à Seninghem depuis 2015	10
Tableau 4 :	Données bibliographiques des mammifères à Seninghem depuis 2015	11
Tableau 5 :	Données bibliographiques des insectes à Seninghem depuis 2015	11
Tableau 6 :	Dates et conditions d'inventaires naturalistes réalisés en 2021.....	12
Tableau 7 :	Inventaires naturalistes à réaliser en 2022	12

Liste des photos

Photo 1 :	Prairie pâturée constituant le paysage de Seninghem	4
Photo 2 :	Photographie aérienne du village et du coteau de Seninghem entre 1950 et 1965.....	5

2 INTRODUCTION

La Charte du Parc validée en 2013 a énoncé en vocation première « un territoire qui prend à coeur la biodiversité ». Cette vocation se décline en 3 orientations et 8 mesures dont on soulignera ici l'orientation 2 « **Connaître et préserver la biodiversité** ».

Dans cet esprit, et par le biais de l'Appel à Projets 2020 de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale a entrepris de réaliser cinq Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) répartis sur son territoire, sur les communes de Bainghen, Bouvelinghem, Courset, Hesdigneul-lès-Boulogne et Seninghem

Arrivé à mi-parcours de sa Charte, le Parc entre dans une **phase d'évaluation**. Les ajustements de cette évaluation doivent guider les actions du Parc dans les huit années à venir en particulier sur la **Mesure 5** : « **Améliorer la connaissance scientifique et suivre l'évolution de la biodiversité** ». Les ABC entrent donc particulièrement en cette année 2020 en résonance avec la Charte du Parc Naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Ils représentent une opportunité de renforcer les dispositifs de connaissance et de suivi déjà mis en place antérieurement, comme le réseau des observateurs naturalistes du parc et de relancer une dynamique de recrutement.

Les objectifs de l'étude sont de :

- produire pour chaque commune un document de référence sur la biodiversité afin d'en faciliter la prise en compte ;
- identifier les enjeux potentiels et émettre des recommandations ;
- diffuser la connaissance auprès des communes et de leurs habitants,
- sensibiliser et favoriser à la participation.



Photo 1 : Prairie pâturée constituant le paysage de Seninghem - ©Ecosphère

3 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE LA COMMUNE

3.1 Situation historique et géographique

➤ *Carte 1 : Localisation de la commune de Seninghem*

Seninghem est une commune de 15,2 km² située dans le département du Pas-de-Calais (62). Elle se situe sur le point culminant du plateau crayeux de l'Artois caractérisé sur les hauteurs par un paysage ouvert de cultures sur limons fertiles entaillé de vallées plus ou moins humides dans lesquelles se niche un paysage de bocage habité. Sur les flancs des vallées, on retrouve des coteaux calcaires ouverts par endroit permettant l'expression de pelouses/prairies calcicoles et par fermés par endroit où se développent des boisements calcicoles.

Seninghem fait partie du bassin versant de l'Aa et est traversé par un de ses affluents indirect (via le Bléquin) : l'Urne à l'Eau. Il s'agit d'un petit ruisseau prenant sa source dans le village voisin de Coulombois. Ce ruisseau est surmonté en rive gauche par un imposant coteau calcaire d'un dénivelé de 100 mètres exposé au sud qui constitue l'élément paysager le plus remarquable de la commune. Ailleurs, le paysage est très vallonné et les boisements alternent avec les cultures et prairies.

Le village de moins de 750 habitants s'étire dans le fond de vallée et le Watterdal et la Raiderie constituent les deux seuls hameaux. Les habitations sont très concentrées et cette répartition permet une grande quiétude en dehors des zones habitées.

L'agriculture et la sylviculture sont les activités socio-économiques qui modèlent le plus le paysage communal.

Sur le plan historique, les images aériennes anciennes mettent en évidence assez peu d'évolution de l'occupation du sol. Les points marquants en termes d'évolution concernent le développement du village. Le bâti s'est développé au détriment des prairies pâturées et de fauche en fond de vallée tandis que les vergers ont totalement disparus.

On observe également une évolution significative du coteau de Seninghem de petites parcelles cultivées vers des prairies calcicoles. La déprise agricole favorise le développement des végétations buissonnantes puis boisées.



Photo 2 : Photographie aérienne du village et du coteau de Seninghem entre 1950 et 1965 - Remonter le temps.ign.fr

3.2 Contexte écologique

- **Carte 2 : Localisation des zones naturelles d'intérêt reconnu sur la commune de Seninghem et ses abords immédiats**

3.2.1 Le Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale

La commune de Seninghem fait partie du Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale. Ce PNR né en 2000 de la fusion des parcs du Boulonnais et de l'Audomarois comprend désormais 154 communes situées entre trois grandes agglomérations : celles de Saint-Omer, Calais et Boulogne-sur-Mer.

Les parcs naturels régionaux ont pour vocation de protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Il s'agit d'un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Le Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Dans le cadre de sa charte 2013-2025, il mène de nombreuses actions à destination des collectivités et des habitants (aide à la transition énergétique, aménagement du territoire, agriculture durable, activités locales, éco-citoyenneté, etc.).

3.2.2 Les Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ou ZNIEFF)

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), démarche d'inventaire du patrimoine naturel, initiée en 1982 par le Ministère de l'environnement, couvrent l'ensemble du territoire national. Elles sont classées en ZNIEFF de type I (secteur de superficie en général limitée, défini par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional) et de type II (grand ensemble naturel riche ou peu modifié ou offrant des potentialités biologiques importantes).

La commune de Seninghem est totalement incluse dans la ZNIEFF de type II FR310013272 « La Vallée du Bléquin et les vallées sèches adjacentes au Ruisseau d'Acquin »

La Vallée du Bléquin et les vallées sèches adjacentes au Ruisseau d'Acquin se situent sur les marges septentrionales du Haut-Pays d'Artois, en bordure des cuestas du Boulonnais et du Pays de Licques.

La Vallée du Bléquin et les vallées sèches adjacentes au Ruisseau d'Acquin constituent un vaste ensemble écologique associant de nombreux habitats interdépendants dans leur fonctionnement. Haies, talus boisés, pelouses et prairies calcicoles, bois et bosquets, cours d'eau et prairies alluviales forment avec les cultures des versants et des plateaux un espace rural de qualité dont l'intérêt biologique et paysager est accentué par le relief et l'originalité de certaines structures de végétation.

La diversité et la richesse des communautés végétales préforestières et forestières de ce site témoignent des nombreuses potentialités offertes par des conditions géologiques et géomorphologiques très variées :

- coteau crayeux thermophile avec anciens parcours pastoraux à Genévriers et pelouses calcaires encore exploitées hébergeant toute une flore spécifique souvent rare et en régression avec la déprise agricole : Gentiane d'Allemagne, Chlore perfoliée...,
- forêts neutro-calcicoles au sous-bois présentant une flore herbacée peu commune et de grande qualité avec diverses orchidées (Orchis pourpre...),
- bocage de certains villages avec de vieilles haies de Houx...

Les potentialités faunistiques de cette zone sont très importantes dans le contexte particulier de collines crayeuses boisées en contact avec le Boulonnais et le Pays de Licques.

De plus, la commune de Seninghem est partiellement recouverte par 3 ZNIEFF de type I. Il s'agit :

- la ZNIEFF FR 310013273 « Complexe de vallées sèches et de bois autour de Bouvelinghem » sur plus de 2 km² à l'extrémité nord de la commune ;
- la ZNIEFF FR310030118 « Coteau de Seninghem » intégrant l'entièreté du coteau sur le périmètre communal;
- la ZNIEFF FR 310030034 « Vallée du Bléquin de Nielles à Affringues » sur moins de 6 ha en limite communale de Nielles-lès-Bléquin.

En voici ci-après la description à partir des fiches descriptives de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

- **ZNIEFF FR 310013273 Complexe de vallées sèches et de bois autour de Bouvelinghem**

Cette vaste ZNIEFF au relief vallonné, en marge du pays de Licques, possède les caractéristiques remarquables des collines crayeuses du Haut Artois. Les nombreuses vallées sèches, l'alternance de prairies de fond de vallée, de prairies de versant et de bois lui confèrent un intérêt paysager indéniable, ce site étant constitué de séquences de végétations forestières, préforestières et pelousaires épousant les formes mouvementées caractéristiques de la topographie de ces collines, dont le relief a été façonné au fil des millénaires par le climat et les hommes. A ce relief complexe s'ajoute la grande hétérogénéité des substrats géologiques du secteur (affleurements crayeux, marnes, limons argileux, limons neutres à acidicoles...) qui influence fortement les végétations. Ainsi, on peut observer un complexe boisé avec un bel exemple des diverses potentialités forestières des hautes terres artésiennes, avec de nombreux gradients d'hygrophilie et de trophie au sein des forêts du *Carpinion betuli* et du *Fraxino excelsioris – Quercion roboris*, avec une multiplication des séquences de végétations le long des différentes vallées sèches. Ces paysages ont également été façonnés par les activités humaines : il est possible d'observer des vestiges d'anciens parcours pastoraux avec la présence de pelouses calcicoles voilées de genévriers centenaires, et de fourrés épars à Cytise à balais commun et Ajonc d'Europe, probablement témoins de l'existence passée de landes au niveau d'une auréole de sables coiffant localement les craies, au lieu-dit « Les Dornes ». De nombreux coteaux sont encore pâturés, mais de façon trop intensive ce qui limite fortement l'expression de ces végétations de pelouses typiques des coteaux crayeux. Les pelouses calcicoles telles que *Avenulo pratensis - Festucetum lemanii* et le *Parnassio palustris - Thymetum praecocis*, de même que les végétations associées ne se retrouvent que dans les parcelles chassées, au sein des layons fauchés ou dans les rares parcelles pâturées extensivement. On y retrouve donc la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), la Cuscute à petites fleurs (*Cuscuta epithymum*), le Dactylorhize de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), le Rhinanthus à petites fleurs (*Rhinanthus minor* subsp. *minor*), l'Orchis pourpre (Orchis purpurea), la Gentiane d'Allemagne (*Gentianella germanica*), la Gesse des bois (*Lathyrus sylvestris*), le Genévrier commun (*Juniperus communis* subsp. *communis*)... Les versants et fonds de vallons boisés recèlent également des richesses : la Cardamine à bulbilles (*Cardamine bulbifera*), inféodée à la hêtraie neutro-calcicole des pentes crayeuses (*Mercuriali perennis - Aceretum campestris*), y a été découverte. Au total, cette ZNIEFF abrite une vingtaine de taxons et au moins huit végétations déterminants de ZNIEFF, ce qui justifie amplement son périmètre actuel, et ce d'autant plus qu'une partie du coteau nord appartient au site Natura 2000 « Coteau de la Montagne d'Acquin et pelouses du Val de Lumbres » en raison de son intérêt phytocénotique et faunistique (chauves-souris notamment). Le site présente également un intérêt au regard de la faune, avec une espèce déterminante de Chiroptères : la Noctule commune. Cette espèce forestière, inscrite à l'Annexe IV de la Directive Habitats, est quasi-menacée au niveau national (UICN France et al., 2009). Dans le Nord – Pas-de-Calais, la Noctule commune est assez rare (FOURNIER [coord.], 2000).

- **ZNIEFF FR310030118 Coteau de Seninghem**

Cette ZNIEFF située en contrebas de la D 942 reliant Lumbres à Saint-Martin-de-Boulogne occupe une mince bande de terre en dévers formant un coteau s'élevant de près de 100 mètres au-dessus de la vallée de Liévin. Une grande partie de la ZNIEFF est constituée de coteaux pâturés trop intensivement pour qu'une végétation calcicole puisse s'y exprimer. Néanmoins, au niveau du lieu-dit * Sur le Mont * (commune de Seninghem), quelques lambeaux de pelouses de *Avenulo pratensis - Festucetum lemanii* subsistent. En l'absence de gestion adéquate, cette végétation est rarement exprimée de façon optimale et est souvent remplacée par l'ourlet du *Bunio bulbocastani - Brachypodietum pinnati* ou par une communauté basale à *Prunus spinosa* et *Cornus sanguinea*. On notera la présence, dans la partie ouest de la ZNIEFF, d'un boisement pouvant relever du *Mercuriali perennis - Aceretum campestris*. Huit espèces sont déterminantes de ZNIEFF dont quatre sont protégées dans le Nord-Pas de Calais : l'Astragale à feuilles de réglisse (*Astragalus glycyphyllos*), la Dactylorhize de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii* var. *fuchsii*), l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*). Cette ZNIEFF joue probablement un rôle fonctionnel et écologique non négligeable en constituant une zone relais pour la faune et la flore entre les coteaux crayeux de la région de Lumbres et ceux de la cuesta du Boulonnais. L'évaluation de l'intérêt faunistique du site est incomplète, essentiellement par manque de prospections nouvelles et de connaissances antérieures. La mosaïque d'habitats présents héberge néanmoins un cortège d'espèces intéressantes. Selon les critères de sélection des espèces déterminantes, seules quatre espèces de faune sont retenues sur ce site : deux espèces de rhopalocères et deux espèces d'oiseaux. L'Hespérie de la houque, quasi menacée dans le Nord - Pas de Calais (HUBERT & HAUBREUX, 2014) est observée en milieux ouverts herbeux et en prairies forestières (LAFRANCHIS, 2000). Le Demi-deuil est une espèce assez commune, habitant des prairies mésophiles ou mésoxérophiles (HUBERT & HAUBREUX, 2014 ; LAFRANCHIS, 2000). Le Pouillot fitis est un petit passereau assez commun dans le Nord - Pas de Calais qui se reproduit dans divers habitats embroussaillés. La Fauvette Grisette affectionne une grande variété de milieux qui présentent en commun une couverture buissonnante basse et touffue, de préférence en association avec de hautes herbes (MNHN, 2012).

- **ZNIEFF FR310030034 Vallée du Bléquin de Nielles à Affringues**

Le Bléquin est une petite rivière du Pas-de-Calais de 13 km de long, affluent de l'Aa en rive gauche qu'il rejoint à Lumbres. Ce cours a donné naissance à une vallée avec des coteaux plus ou moins pentus dont le Mont d'Affringues constitue la figure de proue. Ce site fait partie d'un ensemble de reliefs formés par les coteaux crayeux de la vallée de l'Aa et de ses affluents, constitués d'une craie marneuse formée il y a environ 90 millions d'années. L'érosion du plateau crayeux, survenue ensuite, notamment lors des phases de réchauffement a donné naissance à cette vallée. Le lit mineur du Bléquin accueille une végétation rhéophile relevant du *Ranunculo penicillati calcarei - Sietum erecti submersi*, dans une variation à *Callitriche obtusangula* et *Zannichellia palustris* subsp. *palustris*. Elle atteint son développement optimal là où la profondeur du lit accentue le courant.

L'intérêt floristique et phytocénotique majeur de cette vallée réside sur ses coteaux adjacents. Ils ont été entretenus par le pâturage itinérant durant des siècles, celui-ci favorisant le maintien d'une flore et d'une faune originales. A partir de 1950, la modernisation de l'agriculture a entraîné l'abandon progressif des modes d'entretien traditionnels. Les milieux ouverts sur les coteaux sont aujourd'hui en forte régression en raison de l'embroussaillage et du boisement après abandon du pâturage.

Le communal du Mont d'Affringues est le site phare de cette ZNIEFF. Il s'agit d'un rietz (appellation locale des coteaux crayeux) pentu entouré de boisements. Après plus de 30 ans sans usage agricole, en 2005, la commune a décidé de restaurer le pâturage sur le mont. Ce communal est constitué notamment d'une pelouse marnicole dont le rattachement reste à préciser (*Brometalia erecti*) ; il s'agit d'un habitat d'intérêt européen et inscrit, à ce titre, à la directive "Habitats". L'intérêt et le potentiel de ce site sont remarquables comme le révèle la présence de

l'espèce emblématique de cette ZNIEFF : la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*). Protégée dans la région, cette espèce se développant notamment sur les pelouses oligotrophes des coteaux à craies marneuses, régresse fortement au sein de cet habitat du fait de l'abandon du pâturage.

Les forêts qui colonisent les coteaux sont typiques des collines crayeuses de l'Artois avec la présence de la Hêtraie atlantique à Jacinthe des bois (*Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae*) sur le plateau. Les pentes sont en partie occupées par le *Mercuriali perennis - Aceretum campestris*.

Au total 6 végétations et 15 taxons déterminants de ZNIEFF ont pu être recensés dans cette vallée dont 5 protégés dans la région (*Ophrys insectifera*, *Orchis mascula*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Juniperus communis* subsp. *communis* et *Parnassia palustris*).

3.2.3 Autres zonages

La commune de Seninghem ne compte que trois types de zonages précédemment présentés. Toutefois, à proximité sur la commune voisine d'Acquin-Westbécourt une Réserve naturelle nationale. Il s'agit de la RNN de la Grotte et pelouses d'Acquin-Westbécourt et coteaux de Wavrans-sur-l'Aa. Cette réserve est scindée en deux entités dont celle la plus à l'ouest se situe à moins de deux kilomètres de la commune de Seninghem. Il s'agit d'un coteau calcaire et d'une carrière souterraine abritant d'importants effectifs de chiroptères. Plusieurs zonages s'y superposent : une Réserve naturelle nationale (RNN), un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) et un site géré par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

3.3 Les continuités écologiques

3.3.1 Les continuités écologiques à l'échelle supra-communale

➤ *Carte 3 : Localisation de la commune par rapport aux composantes du SRCE Nord – Pas-de-Calais*

D'après le SRCE Nord – Pas-de-Calais, la commune de Seninghem se situe au cœur de plusieurs sous-trames :

- La sous-trame calcicole, avec un réservoir de biodiversité au nord matérialisé par le coteau de Seninghem à Coulomby. A la frange sud de la commune, on note également la présence d'un corridor calcicole (notamment via les coteaux de Nielles-lès-Bléquin) qui font le lien entre les coteaux de la vallée de l'Aa et ceux de la Boutonnière du Boulonnais. Ainsi, Seninghem possède une responsabilité vis-à-vis de cette sous-trame calcicole de par sa position ;
- La sous-trame forestière avec les Grands Bois au sud et un chapelet de boisements au nord de la commune. Cet ensemble forestier constitue autant d'espaces-relai entre les massifs de plus grande taille (bois de Lumbres, forêt de Tournehem, Bois d'Escœuilles, etc.) ;
- La sous-trame bocagère avec le fond de la vallée de l'Urne à l'eau et le complexe du Watterdal. Ce bocage constitue un support pour le corridor bocage/prairie entre la vallée de l'Aa et la boutonnière du Pays de Licques via Coulomby et Alquines.

On comprend ainsi que le village de Seninghem se situe au cœur d'une mosaïque de milieux et que chaque milieu possède une fonctionnalité pour les continuités écologiques à l'échelle supra-communale.

3.3.2 Les continuités écologiques à l'échelle communale

Rédaction à venir

3.3.3 Les obstacles et ruptures de corridor

Deux éléments de fragmentation écologique existent sur la commune de Seninghem.

Le premier se matérialise par la RN42, qui scinde la partie nord de la commune de la partie sud. Cet axe à deux fois deux voies est un axe routier régional important. Cet obstacle linéaire est d'autant plus fragmentant qu'il est doublé de l'ancienne route nationale déclassée en route départementale.

Deux passages inférieurs existent le long de la RN42 sur le territoire de Seninghem mais seul un est potentiellement pleinement fonctionnel. Ce dernier est un passage pour le bétail tandis que l'autre est un pont routier sans aménagement pour la faune.

Le second élément est le village de Seninghem lui-même. La trame résidentielle s'étale en effet le long de l'axe routier principal, la RD204, en fond de vallée. Cet étalement linéaire est peu propice à la fois aux espèces des milieux humides qui longe les cours d'eau pour leur dispersion et pour les déplacements transversaux de la faune selon un axe nord/sud. Ce second obstacle est à relativiser car des espaces non urbanisés existent encore à l'heure

actuelle entre Seninghem et Coulomby et Bayenghem-lès-Seninghem permettant ainsi à la grande faune de contourner le village.

4 SYNTHÈSE DES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Afin de compléter la description du contexte écologique et de réaliser un état des connaissances naturalistes en amont des inventaires naturalistes, nous avons consulté directement ou par le biais du PNR les organismes détenteurs de données naturalistes : le Conservatoire Botanique National de Bailleul pour la flore et les végétations, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais, la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Pas-de-Calais et l'Inventaire National du Patrimoine Naturel pour la faune.

4.1 Synthèse bibliographique des habitats

➤ Carte 5, 6, 7 et 8 : Localisation des habitats (ARCH)

D'après les cartes et le Tableau 1, la commune de Seninghem est composée d'une vingtaine d'habitats, ce qui témoigne d'une **belle diversité paysagère**. Les cultures sont l'habitat le plus représenté sur la commune (564 ha ; 36,8%) mais ne sont pas majoritaires. **Les prairies de tous types ont été relativement préservées de la conversion en cultures puisqu'elles constituent un peu moins un tiers de la surface communale**. Les milieux forestiers possèdent également une surface significative du territoire avec environ 23%.

Tableau 1 : Représentativité des habitats ARCH sur la commune

EUNIS	INTITULE	Surface m ²	%
I1	Cultures	5642459	36,81%
E2.1	Pâtures mésophiles	3198637	20,87%
G1	Forêts caducifoliées	2688029	17,54%
E2.2	Prairies à fourrage des plaines	919993	6,00%
G1.C	Plantations indéterminées	860348	5,61%
E2	Prairies mésophiles	670920	4,38%
J1 ; J2	Villes, villages et sites industriels	613335	4,00%
J4.2	Réseaux routiers	267267	1,74%
F3.1	Fourrés	179386	1,17%
E3.4 ; E3.5	Prairies humides	43535	0,28%
E2.6	Prairies améliorées	35552	0,23%
I2.1	Parcs urbains et grands jardins	34314	0,22%
J4.2	Abords routiers	32754	0,21%
J4.3	Voies de chemin de fer, gares de triage et autres espaces ouverts	30921	0,20%
I1.5 ; J2.6 ; J2.7 ; J1.5	Friches	23651	0,15%
G1.C1	Plantations de peupliers	19543	0,13%
G3.F	Plantations de conifères	17511	0,11%
G5.7	Jeunes plantations	17346	0,11%
G1.1 ; G1.2 ; G1.4 ; G1.5	Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides	15675	0,10%
G1.D ; FB	Vergers	13420	0,09%

X07	Bandes enherbées	1895	0,01%
J3.3	Carrières abandonnées	1508	0,01%
E5.4	Lisières humides à grandes herbes	857	0,01%
Somme		6841612	100,00%

D'après les cartes 9, 10, 11 et 12 et en termes d'enjeu « écologique et patrimonial » des habitats ARCH, on remarque la présence de **plusieurs entités à enjeu majeur** sur la commune de Seninghem. Il s'agit :

- du coteau calcaire au nord du Mont St-Sylvestre et dont le contexte écologique a révélé d'importants enjeux de biodiversité ;
- de deux grandes prairies situées sur la pente sud-est du Mont Sauret, au lieu-dit « le Crombert »
- du ruisseau de Bainghen, de ses rives et de quelques mares annexes ;
- de fourrés humides au lieu-dit « les Flottiaux ».

Plus globalement, l'ensemble des prairies et certains boisements représentent un enjeu écologique et patrimonial fort.

4.2 Synthèse bibliographique des végétations et de la flore

➤ Carte 13 : Localisation des enjeux floristiques (bibliographie)

Pour la flore, une extraction de la base de données DIGITALE 2 du Conservatoire Botanique National de Bailleul a été réalisée sur la commune de Bouvelinghem le 24 avril 2021 dans le cadre du Réseau des Acteurs de l'Information Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais (RAIN). Cette extraction concerne la flore et les végétations.

De plus, les données naturalistes personnelles de M. Sébastien Mézière ont été intégrées.

La base de données Digitale fait état de **6 syntaxons** référencés sur la commune de Seninghem dont 3 revêtent un intérêt patrimonial en région. Deux végétations inféodées aux coteaux calcaires sont menacées à l'échelle régionale : le *Avenulo pratensis* - *Festucetum lemanii* et *Bunio bulbocastani* - *Brachypodietum pinnati*. Ces végétations sont vulnérables et rares à très rares.

Par ailleurs, 2 végétations sont protégées.

Pour la flore, **65 taxons** sont référencés dans la base de données Digitale 2 depuis 1990. Parmi eux, 8 possèdent un enjeu de conservation à l'échelle régionale élargie (Hauts-de-France et Normandie orientale) et 9 à l'échelle locale.

Il s'agit principalement de taxons peu représentés sur le territoire avec des indices de rareté supérieurs ou égaux à « peu commun ». Parmi les taxons les plus remarquables, on peut citer la Lathrée écailléeuse (*Lathraea squamaria*) quasi-menacée et rare en Haut-de-France ou l'Alchémille vert jaunâtre (*Alchemilla xanthochlora*), rare en région.

Par ailleurs, 4 taxons bénéficient d'une protection régionale.

Enfin, aucune espèce exotique envahissante n'est connue sur la commune.

4.3 Synthèse bibliographique de la faune

Pour la faune, plusieurs sources de données ont été compilées.

Une extraction de données faunistiques de la **base de données SIRF** (pour Système d'Information Régionale sur la Faune) a été réalisée pour la commune de Seninghem en mars 2021 auprès du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord/Pas-de-Calais (GON) dans le cadre du RAIN. Il s'agit de la déclinaison régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Cette extraction concerne tous les groupes taxonomiques.

En complément, la base de données en ligne de l'**Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)** et la base de données « **Faune France** » mise en ligne par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ont été consultées. La seconde n'a été consultée que pour l'avifaune.

Enfin, les données naturalistes personnelles de **M. Sébastien Mézière** ont été intégrées.

Seules les données datant de moins de 5 ans (après 2015) sont retenues pour l'analyse bibliographique.

- **Carte 14 et 15 : Localisation des enjeux avifaunistiques (bibliographie)**
- **Carte 16 : Localisation des enjeux faunistiques (hors oiseaux) (bibliographie)**

4.3.1 Les Amphibiens – Reptiles

Une seule espèce d'Amphibien est répertoriée sur la commune de Seninghem depuis 2015 : la Salamandre tachetée.

A noter que la Vipère péliade est citée en 2009 sur la commune selon l'INPN.

Tableau 2 : Données bibliographiques des amphibiens à Seninghem depuis 2015

Classe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	SIRF	2015

4.3.2 Les Oiseaux

D'après les différentes bases de données, les espèces d'oiseaux observées sur la commune entre 2015 et 2021 ont été synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Sur les cinq dernières années, **63 espèces** ont été observées. Parmi celles-ci, **24 espèces se rencontrent fréquemment sur la commune**, espèces observées au moins 3 années depuis 2016 signalées en gris dans le Tableau 3.

Ces espèces se répartissent au sein de 5 cortèges principaux présents sur la commune :

- **Les oiseaux des formations arborées** : cet habitat regroupe les différents bosquets et boisements. On y rencontre notamment la Fauvette à tête noire, le Pic épeiche, le Pinson des arbres et le Rougegorgé familier ;

- **Les oiseaux des formations arbustives et buissonnantes** : cet habitat regroupe les ronciers, les fruticées entourant les prairies et les pâtures. On y rencontre notamment le Bruant jaune, le Merle noir et la Linotte mélodieuse par exemple ;
- **Les oiseaux des milieux ouverts** : cet habitat regroupe les grandes cultures et les prairies. On y rencontre notamment la Buse variable, le Faucon crécerelle et le Busard Saint-Martin ;
- **Les oiseaux des espaces anthropiques** : cet habitat comprend les ruines, tas de débris ou les bâtiments. On y rencontre notamment le Moineau domestique, le Rougequeue noir et l'Hirondelle rustique ;
- **Les oiseaux des milieux aquatiques/humides** : le long de l'Urne à l'Eau, on retrouve en particulier la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin-pêcheur d'Europe.

Tableau 3 : Données bibliographiques des oiseaux à Seninghem depuis 2015

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	SIRF, Faune France, INPN	2020
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	SIRF	2020
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	SIRF	2020
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Faune France	2017
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	SIRF, Faune France	2021
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	SIRF, Faune France	2020
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	SIRF	2020
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	SIRF	2019
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	SIRF	2020
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	SIRF	2020
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	SIRF, Faune France	2020
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	SIRF, Faune France	2021
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	SIRF	2019
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	SIRF	2017
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	SIRF	2019
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	SIRF	2020
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	SIRF, Faune France	2021
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	SIRF	2020
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	SIRF	2020
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	SIRF	2019
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	INPN	2015
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Faune France, INPN	2021
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	SIRF	2020
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	SIRF, INPN	2020
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	SIRF	2020
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	SIRF	2020
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	Faune France	2021
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	SIRF	2020
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Faune France	2021
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	SIRF, Faune France	2020
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	SIRF, INPN	2020
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	SIRF	2020
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	SIRF	2017
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	SIRF, Faune France, INPN	2021
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	SIRF	2017
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	SIRF, Faune France, INPN	2020
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	SIRF, INPN	2019
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	SIRF	2020
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	SIRF	2017
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Faune France, INPN	2019
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	SIRF, Faune France, INPN	2020
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	SIRF, Faune France	2021

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	SIRF	2017
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	SIRF, Faune France	2020
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Faune France	2020
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	SIRF	2020
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	SIRF, Faune France, INPN	2021
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	SIRF, Faune France	2021
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	SIRF	2019
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	SIRF	2019
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	SIRF	2018
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	SIRF	2020
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	SIRF, Faune France	2021
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	SIRF	2020
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	SIRF, Faune France, INPN	2021
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Faune France	2020
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	SIRF, Faune France	2021
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	SIRF	2020
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	SIRF, Faune France	2020
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	SIRF	2016
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	SIRF, Faune France	2021
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	SIRF, INPN	2020
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	SIRF, Faune France	2020

* en gris : espèces observées à plusieurs reprises

En plus de ces données issues d'organismes, des données bénévoles de M. Mézière ont été intégrées à l'atlas cartographique.

4.3.3 Les Mammifères

Depuis 2015, **8 espèces de mammifères** sont connues sur le territoire communal. Il s'agit d'espèces liées à différents types de milieux. Ainsi, on peut retrouver le Chevreuil et le Sanglier plutôt en milieu boisé, tandis que le lapin de garenne et le Lièvre d'Europe se rencontrent davantage en milieu ouvert (pelouses, cultures, etc.). La Fouine et le Hérisson d'Europe fréquentent quant à eux les milieux anthropisés. Enfin, le Putois occupe préférentiellement les milieux humides en fond de vallée.

Tableau 4 : Données bibliographiques des mammifères à Seninghem depuis 2015

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	SIRF	2019
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	SIRF	2019
Fouine	<i>Martes foina</i>	INPN, SIRF	2015
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	SIRF	2019
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	SIRF	2019
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	SIRF	2016
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	SIRF	2019
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	SIRF	2019

4.3.4 Les Insectes

Depuis 2015, **26 espèces d'Insectes** sont recensées sur la commune de Seninghem : 20 Lépidoptères rhopalocères, 5 Orthoptères et 1 Coléoptère.

Tableau 5 : Données bibliographiques des insectes à Seninghem depuis 2015

Ordres	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sources	Date de dernière observation
Lépidoptères	Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	SIRF, INPN	2018
	Petite tortue	<i>Aglais urticae</i>	SIRF, INPN	2020
	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	SIRF, INPN	2020
	Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	SIRF, INPN	2017
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	SIRF, INPN	2017
	Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>	SIRF, INPN	2019
	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	SIRF, INPN	2020
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	SIRF, INPN	2018
	Petit sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	SIRF, INPN	2017
	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	SIRF, INPN	2019
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	SIRF, INPN	2020
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	SIRF, INPN	2019
	Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>	SIRF, INPN	2020
	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	SIRF, INPN	2020
	Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>	SIRF, INPN	2019
	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	SIRF, INPN	2019
	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	SIRF, INPN	2020
	Actéon	<i>Thymelicus acteon</i>	SIRF, INPN	2000
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	SIRF, INPN	2020
	Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	SIRF, INPN	2000
Orthoptères	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	SIRF, INPN	2020
	Criquet des pâtures	<i>Chorthippus parallelus</i>	SIRF, INPN	2020
	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	SIRF, INPN	2020
	Decticelle bariolée	<i>Metrioptera roeselii</i>	SIRF, INPN	2019
	Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	SIRF, INPN	2020
Coléoptères	Coccidule des marais	<i>Coccidula rufa</i>	SIRF	2020

5 AVANCEMENT DU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

A la fin 2021, une partie des inventaires de terrain ont été réalisés (Tableau 6) tandis qu'une autre partie reste à réaliser en 2022 (Tableau 7).

Tableau 6 : Dates et conditions d'inventaires naturalistes réalisés en 2021

Taxon ciblé	Date de sortie	Conditions météorologiques (température, vent et couverture nuageuse)	Observateur*
Flore et végétations	03/06/2021	Sans importance	FC
	07/06/2021		
	08/07/2021		
Oiseaux nicheurs tardifs	?	Bonnes conditions générales	PC
Oiseaux migrateurs	02/10/2021	Bonnes conditions générales	PC
Chiroptères	23/07/2021	17°C (22h), 5km/h, 50%	VL

Tableau 7 : Inventaires naturalistes à réaliser en 2022

Taxon ciblé	Date de sortie prévisionnelle
Oiseaux nicheurs précoces	Avril 2022
Rapaces nocturnes	Mars 2022
Amphibiens	Mars 2022
Insectes	Juin 2022